Nécessité de l'expérimentation en matière de logement

Autor(en): **Kugler, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **41 (1968)**

Heft 12

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-126573

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nécessité de l'expérimentation en matière de logement

par Jean Kugler, ingénieur

Beaucoup d'architectes ont dans leurs cartons un projet «miracle», capable à la fois de révolutionner l'industrie, de casser les prix et de satisfaire aux goûts futurs des usagers. Le tri est difficile. La nécessaire utopie, facteur incontestable de progrès, ne peut hélas prétendre résoudre le problème réel et actuel celui-là: quel logement convient au plus grand nombre? Force est donc de limiter notre choix soit à des architectes ayant fait leurs preuves, soit à des concepteurs architectes ou non, ayant l'appui d'entreprises ou d'industries de haute capacité. Cette première sélection opérée, on s'aperçoit très vite que des personnalités d'égale valeur proposent des solutions divergentes. Tel présentera la préfabrication lourde, tel la préfabrication «ouverte», tel l'industrialisation complète, tel le béton, tel le métal, tel le logement à cloisons mobiles, tel les volumes évolutifs, comme une panacée. En bref, on propose, avec beaucoup d'arguments très sérieux puisés à la fois dans la technique, l'art, la psycho-sociologie, l'économie, etc. de passer de l'hypothèse à la loi. Cela est contraire à l'esprit scientifique qui exige de ne pouvoir aller de l'une à l'autre sans la sanction de l'expérience. Il faut se méfier des à priori qui nous font prématurément approuver une théorie séduisante ou écarter une proposition moins conforme à nos exigences propres. La «consultation» de divers spécialistes n'est pas une caution suffisante à la décision. Leurs avis très compétents restent subjectifs, et par là même, concordent peu souvent.

La seule manière de mettre fin aux polémiques et d'aboutir à une politique incontestée réside dans l'expérimentation avec contrôle scientifique des résultats.

Comment cela peut-il se pratiquer?

1. Il est indispensable de recenser les projets avancés par des concepteurs et des industries de haut niveau, et de les faire réaliser sur la base de 1% du nombre global des logements programmés annuellement.
2. Il faut convaincre les grands constructeurs sociaux de promouvoir chaque année un au moins de ces programmes expérimentaux (l'Etat prenant en charge une part de responsabilité). La mise au point des opérations-tests doit certes s'effectuer en dialogue avec le constructeur, mais la plus grande liberté doit rester au concepteur. Par ailleurs, elles devront s'insérer dans une opération de type classique. Cela permettra en effet d'établir des comparaisons de satisfaction et de comportement à l'aide d'échantillons de populations convenablement choisis et de mesurer l'attrait, ou au contraire la méfiance des habitants des logements classiques vis-à-vis des constructions nouvelles. Enfin, le «cadre de vie» extérieur étant le même pour tous, il sera plus facile de déterminer la part réellement due au logement lui-même dans le niveau de satisfaction.
3. Le programme étant réalisé, le contrôle technique (stabilité des constructions, tenue des matériaux, coût d'entretien), et sociologique (satisfaction et comportement des habitants) doit s'opérer.
4. Le contrôle devra s'effectuer pendant dix ans au moins, mais dès trois à cinq ans on pourra déjà dégager quelles corrections il est nécessaire d'apporter au prototype pour en faire un modèle industrialisable: c'est-à-dire susceptible d'être immédiatement construit en petites séries, sans pour autant engager l'avenir à long terme.

Le Technorama donnera une vue d'ensemble de l'état actuel et des tendances futures de la technique, pour permettre à chacun de mieux intégrer et comprendre les nouveautés techniques.

Il permettra aussi au spécialiste de combler les lacunes dans ses connaissances et de continuer ses recherches et son action avec une conscience plus claire de ses buts et de ses responsabilités.

- Le Technorama sera aussi le lieu où le professionnel pourra poursuivre sa formation sur une large base, afin de mieux accomplir son travail avec une compréhension et une joie plus grandes.
- Le Technorama permettra au jeune de s'informer plus complètement et plus objectivement à l'âge du choix d'un métier.
- Le Technorama donnera à l'éducateur le moyen de fournir des réponses satisfaisantes aux «pourquoi?» et aux «comment?» de ses enfants.
- Le Technorama sera aussi le lieu où l'enseignant pour tous les niveaux d'étude trouvera le matériel didactique, en vue d'un enseignement vivant et réaliste.

Au Technorama, tous, hommes et femmes de tous âges, vivront ensemble une expérience créatrice.

Par la fondation et la promotion du TECHNORAMA DE LA SUISSE, nous estimons remplir un devoir national.

Le logement dans les pays du Marché commun

Les logements, dans le Marché commun, sont surpeuplés: le nombre de personnes par pièce varie de 0,6 en Belgique à 1,1 en Italie, tandis qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, il s'établit à 0,7. Dans une étude qui vient d'être publiée par l'Office des statistiques européennes, sur les «conditions de logements dans la Communauté», on relève que si l'on considère le chiffre d'une personne par pièce comme critère exigible du peuplement d'un logement, plus d'un tiers des habitations en France ne répondent pas à cette condition. Les pourcentages correspondants sont de 21% en Allemagne et aux Pays-Bas, de 9 et de 8% en Belgique et au Luxembourg. Il faut remarquer que, dans ces statistiques, la cuisine est comptée comme pièce d'habitation.

L'étude de l'Office des statistiques donne en outre les renseignements suivants:

1. Population et logements

En 1960, la CEE comptait 172 millions d'habitants et 49 millions de logements. Pour 179 millions d'habitants aux Etats-Unis, il y avait 58 millions de logements.

C'est la Belgique qui enregistre la plus forte proportion de logements pour 1000 habitants (328). Viennent ensuite la France (309), le Luxembourg, l'Allemagne (288), l'Italie et les Pays-Bas (244).

2. Taille des logements

Les logements français sont en moyenne les plus petits (3,1 pièces). Ensuite viennent ceux de l'Italie (3,3), de l'Allemagne (4). Le nombre moyen de pièces par logement est considérablement plus élevé dans les pays du Benelux: 4,8 pièces en Belgique, 5,1 au Luxembourg et 5,3 aux Pays-Bas.

3. Type et âge des logements

Le type des logements – maisons individuelles, immeubles – varie beaucoup d'un pays à l'autre. En Allemagne et en France, les logements se trouvent à peu près également partagés entre les maisons individuelles et les immeubles.

Dans les pays du Benelux, le rapport est d'environ 60% pour les maisons individuelles.

Dans le Benelux, 20 à 25% des logements ont été construits depuis 1945. Les nouvelles constructions sont de loin les plus nombreuses en Allemagne (38%), alors que la France n'en compte que 17%, c'est-à-dire la proportion la plus faible de la Communauté. En France d'ailleurs, plus de 60% des logements datent d'avant la Première Guerre mondiale.

4. Equipement des logements

Les logements les mieux équipés (eau courante, toilettes, salle de bains) se trouvent en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Mais en Italie, par exemple, les occupants de près d'un tiers des logements étaient obligés (en 1960 date du premier recensement) d'aller chercher l'eau au-dehors. Par contre, il n'y a que 40% des logements français qui, à la même date, étaient équipés de toilettes à l'intérieur du domicile, contre 85% aux Pays-Bas, 62% et 64% en Italie et en Allemagne.

Faute de suivre ce processus, l'industrialisation risque de demeurer un leurre. Un procédé industriel peut être très satisfaisant sur le plan financier et même technique et manquer complètement son but faute d'une adéquation aux besoins réels des usagers. Et ce n'est pas une «étude de marché» qui est le moins du monde capable de déceler la nature de ces besoins. Une analyse fine, durant une très longue période, des satisfactions ou insatisfactions exprimées, de l'image que se font les usagers de leur vie dans le logement et de leurs comportements réels, peut seule apporter des éléments de jugement sur l'expérience.

A partir de ce jugement objectif et des évolutions probables: du budget temps des individus, de leur niveau économique et culturel, de leur vie familiale, sans doute serait-on mieux à même de formuler un compromis entre les goûts actuels des usagers et ce que deviendront leurs besoins réels à moyen terme. N'oublions pas que nous construisons généralement pour un demi-siècle et qu'une famille habitera le même logement plus de dix ans. Gardons-nous d'industrialiser à la légère des modèles trop vite périmés.

Une véritable industrialisation suppose de petites séries et des moyens de production reconvertibles si l'on ne veut pas installer la sclérose. Rien ne serait plus mauvais qu'un procédé industriel rigide, incapable de répondre à l'évolution des besoins.

«Journée du Bâtiment»